

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 21 octobre 2021

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 :

Une priorité pour protéger les personnes âgées.

Une efficacité du vaccin de 94% pour prévenir les formes graves d'hospitalisation.

Au 19 octobre, 68,2% des Réunionnais éligibles disposent d'un schéma vaccinal complet (soit 56% de la population totale). La couverture vaccinale continue de progresser lentement ces dernières semaines. Toutefois, elle stagne chez les personnes âgées de plus de 80 ans. 21 % d'entre elles ne sont pas encore vaccinées alors qu'elles font partie des plus vulnérables face au virus.

L'ARS incite fortement ces personnes à se faire vacciner sans plus attendre pour se protéger des formes graves de la maladie. Une récente étude menée chez des personnes de 50 ans et plus à La Réunion, en Martinique et Guadeloupe montre une efficacité du vaccin de 94 % pour prévenir les formes graves d'hospitalisation de la maladie.

Depuis le début de la campagne de rappel en septembre à La Réunion, plus de 7 700 personnes ont déjà pu bénéficier d'une dose supplémentaire. Les personnes concernées et notamment les personnes de plus de 65 ans plus exposées aux formes graves, et récemment les professionnels de santé, sont encouragées à réaliser cette dose de rappel de façon à réactiver leur immunité et ainsi à maintenir un bon niveau de protection.

La vaccination de proximité se poursuit au plus près des Réunionnais au sein des communes et par le biais du Vaccinobus.

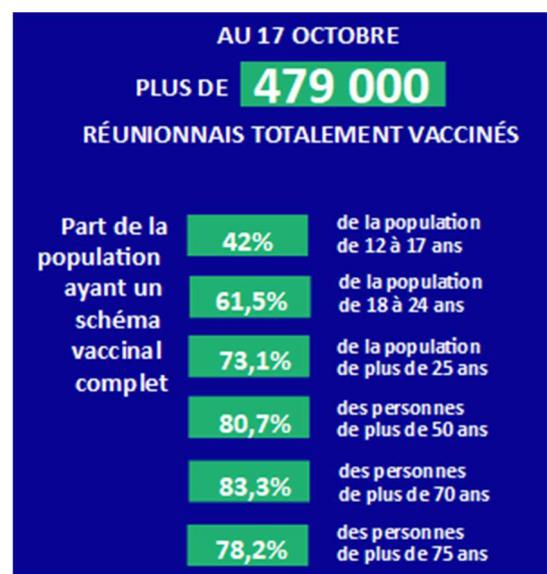
Les chiffres de la vaccination au 17 octobre 2021 :

- **952 917 doses** de vaccin ont été administrées
- **504 230 Réunionnais** ont pu bénéficier d'au moins une injection

Soit 71,8% de la population éligible (12 ans et plus) de La Réunion (58,9% de la population totale) à être entrée dans le processus de vaccination

- **Dont 479 076 Réunionnais** disposent d'un schéma vaccinal complet

Soit 68,2% de la population éligible (56% de la population totale)



Vaccination des personnes de plus de 80 ans : une priorité pour protéger ces populations vulnérables

A La Réunion, au 19 octobre 2021, 21 % des personnes âgées de 80 ans et plus ne sont toujours pas vaccinées (contre 13% au niveau national).

Or, ces personnes sont particulièrement à risque de forme grave de Covid-19, d'hospitalisation ou de décès du fait d'un système immunitaire moins performant.

Les vaccins disponibles à La Réunion ont été administrés à des milliards de personnes dans le monde. Il n'a pas été observé de risque plus élevé d'effets indésirables pour les personnes âgées ou fragiles.

L'ARS encourage donc fortement ces personnes à se faire vacciner sans plus attendre pour se protéger du virus et des variants qui circulent dans l'île.

La vaccination peut s'effectuer :

- chez son médecin ou infirmier en cabinet de ville, ou chez son pharmacien
- à domicile par un infirmier.

Publication d'une nouvelle étude menée dans les DOM : une efficacité vaccinale de 94% pour prévenir les formes graves d'hospitalisation de Covid

Afin d'évaluer l'efficacité de la vaccination pour prévenir les formes graves de Covid-19, EPI-PHARE* vient de publier une étude menée chez les personnes de 50 ans et plus à La Réunion, en Martinique et Guadeloupe, à partir des données du Système National des Données de Santé.

L'objectif de cette étude, menée dans des trois DOM, était de comparer les risques de formes graves de Covid-19 (hospitalisation) entre les personnes vaccinées (14 jours après l'injection de la seconde dose) et les personnes non-vaccinées. Chaque personne vaccinée a été appariée à la date de vaccination à une personne non vaccinée de même âge (année de naissance), sexe et département.

Près de 200 000 personnes (96 104 vaccinés et 96 104 non vaccinés) ont été incluses dans cette étude menée entre le 1^{er} février et le 30 avril 2021, et suivies jusqu'au 20 juillet 2021. Parmi les vaccinés, 96% avaient reçu le vaccin Pfizer.

Les résultats sont très encourageants et permettent de démontrer l'efficacité réelle de la vaccination contre la Covid-19 et notamment le variant Delta pour cette tranche de la population plus vulnérable face à la maladie : une efficacité de 94% sur le risque d'hospitalisation pour Covid-19 pour les trois DOM (et 95% pour La Réunion).

Comme pour les données de la France entière (efficacité supérieure à 90%), il existe donc un effet certain de la vaccination sur la réduction du risque d'hospitalisation pour Covid-19 évalué deux semaines après l'injection de la seconde dose de Pfizer.

** EPI-PHARE est un groupement d'intérêt scientifique de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.*

Plus de 7 700 doses de rappel administrées depuis septembre

A La Réunion, 7 749 personnes éligibles ont reçu leur dose de rappel depuis le 1^{er} septembre. Des chiffres encourageants mais pas suffisamment : 29 % des 80 ans et plus ont fait leur rappel et 21,4% pour les 65-79 ans.

A ce jour, les personnes concernées par ce rappel sont :

- les plus de 65 ans,
- les personnes à risque de formes graves de Covid-19,
- les résidents en EHPAD et en unités de soins de longue durée,
- les personnes sévèrement immunodéprimées ainsi que leur entourage de plus de 18 ans ;
- l'ensemble des professionnels des secteurs de la santé, du médico-social ou du transport sanitaire.

Le rappel est administré :

- à partir de 6 mois après la dernière injection du vaccin Pfizer,
- 4 semaines après l'injection unique du vaccin Janssen,
- entre 3 et 6 mois après la dernière injection du vaccin Pfizer pour les personnes sévèrement immunodéprimées, sur avis médical.

Où réaliser le rappel ?

- dans un centre de vaccination (**sur www.sante.fr ou en appelant le 02 62 72 04 04**)
- auprès de son médecin, pharmacien, infirmier, ou sage-femme.

Retrouvez toute l'information sur le site de l'ARS : <https://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-la-dose-de-rappel-une-necessite-pour-maintenir-la-protection>

Point sur l'obligation vaccinale contre la Covid-19

Au 13 octobre, 93% des personnels des établissements de santé sont vaccinés ou disposent d'une exemption temporaire ou définitive. 70 suspensions ont été prononcées.

Dans les EHPAD, la couverture vaccinale est de 93% et 30 suspensions ont été prononcées.

La continuité, la sécurité et la qualité des soins continuent d'être assurés comme habituellement dans les hôpitaux et les établissements médico-sociaux. Aucune tension sur l'offre de soins n'a été constatée en lien avec le non-respect par certains personnels de l'obligation vaccinale.

(données de l'enquête nationale menée à La Réunion)

Planning des prochaines opérations vaccination de proximité

Le VACCINOBUS poursuit son tour de l'île et vous accueille sans rendez-vous à :

- **Saint-Paul** (Marché forain)
Le vendredi 22 octobre de 7h à 17h
- **Saint-Leu** (Parc du 20 décembre)
Le samedi 23 octobre de 8h à 17h
- **Saint-Louis** (Gare routière)
Le mardi 26 octobre de 8h30 à 18h

Des opérations éphémères au plus près des Réunionnais dans les communes sur rendez-vous :

- **À Saint-Philippe** (Case de Basse Vallée)
Le vendredi 5 novembre de 8h30 à 17h30
- **À Cilaos** (Salle polyvalente de Palmiste rouge)
Le mardi 9 novembre de 8h30 à 17h30

Prenez RDV au **02 62 724 720** ou sur www.sante.fr